

## COMMUNE D'OFFWILLER



### Rapport du Conseil municipal du 15 mai 2023

---

Dans sa séance du 15 mai 2023 tenue sous la présidence de M. Patrice Hilt, Maire, le Conseil municipal d'Offwiller a décidé, après en avoir délibéré :

1. D'approuver le procès-verbal de la séance du 14 avril 2023 ;
2. D'approuver la convention d'occupation de la cour de l'école primaire d'Offwiller par la Maison d'assistantes maternelles « *Les petits Nekels* » ;
3. D'approuver la convention proposée par le Parc naturel régional des Vosges du Nord pour l'établissement d'un refuge pour les chauves-souris dans le clocher de l'église d'Offwiller ;
4. De désigner le collège des référents déontologues des Centres de gestion 67-68-90 comme référent déontologue des élus d'Offwiller ;
5. De procéder à la révision annuelle du loyer dû par M. Jacqueline Koskas pour la location d'un logement communal situé à l'étage de l'école primaire d'Offwiller ;
6. De créer un emploi d'agent technique territorial contractuel à hauteur de 20h/semaine en raison d'un accroissement saisonnier d'activité (juin, juillet et août 2023) ;
7. D'approuver le contrat de territoire 2022-2026 proposé par la Collectivité européenne d'Alsace.
8. De prolonger jusqu'au 30 juin 2023 la convention d'occupation précaire du logement communal situé à l'étage de l'école primaire consenti à Mme Rachel Wolff.

À Offwiller, le 15 mai 2023

Le Maire, Patrice Hilt